

Réf: Dossier N° 125182

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ELITE AUTOCARS »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY LES DEUX
PLATEAUX AGHIEN à 50 METTRES DE LA MOSQUEE. LOT 1B
ILOT 1, 01 BP 235 ABIDJAN 01., Lot 1b, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 14/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ELITE AUTOCARS »

Objet : TRANSPORT, LOCATION ET VENTE DE VEHICULE,
TRANSPORT DE MARCHANISES, TRANSPORT DE PERSONNES,
TRANSPORT EN GENERAL ET DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY LES DEUX
PLATEAUX AGHIEN à 50 METTRES DE LA MOSQUEE. LOT 1B
ILOT 1, 01 BP 235 ABIDJAN 01., Lot 1b, Ilot 1

Dirigeant(s) : M KOUMAKO KOSSI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-06381 du 15/07/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°31917/GTCA/RC/2022 du 15/07/2022

